

# LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparé conformément aux normes USA OSHA Hazcom 2012 / SIMDUT Canada 2015



Date de publication : 2018/04/25

Numéro de FDS : Rust Check Rust Inhibitor aerosol - 1043 180g\_FR

Date De Révision : 2019/11/18

Numéro De Révision : 3

## 1043 RUST CHECK INHIBITEUR DE ROUILLE, aérosol

### 1. IDENTIFICATION

**Nom de Produit:** 1043 RUST CHECK INHIBITEUR DE ROUILLE, aérosol

**Description de Produit:** Lubrifiant / protecteur contre la rouille à base d'huile 180 g / 6.35 oz

**Utilisation Générale:** Un lubrifiant antirouille, aérosol

**Nombre Courant/Code de Produit:** 1043

**Famille Chimique:** Huile hydrocarbonée à base de solvant

**Formule Moléculaire:** Mélange

#### Le Fabricant ou Le Fournisseur

Rust Check Corporation  
6175 Danville Road, Mississauga  
Ontario, Canada L5T 2H7  
**Service à la clientèle:** 905-670-5411

#### Numéros de Téléphone d'Urgence (24 H)

CANUTEC : (613) 996-6666  
CHEMTREC : (800) 424-9300

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification de la substance ou du mélange

Les éléments de classification et d'étiquetage énoncés ci-après furent établis conformément à la Norme de Communication de Risques OSHA (29 CFR 1910.1200; Hazcom 2012) et les règlements canadiens SIMDUT (Règlements sur les Produits Dangereux; WHMIS 2015). Ces informations peuvent différer des informations sur les étiquettes actuelles de produits pour celles réglementées par d'autres organismes.

#### Risques pour la santé:

Irritation oculaire., Catégorie 2B  
Sensibilisation de la peau, Catégorie 1

#### Dangers physiques:

Aérosols inflammables, Catégorie 1  
Gaz sous pression  
Asphyxiants simples, Catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage

Composants dangereux pour l'étiquetage:

**Acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium**



Flamme



Cylindre de  
gaz



Marque  
d'exclamation

**Mot indicateur:** DANGER.

#### Mention de danger

H222: Aérosol extrêmement inflammable.

## 1043 RUST CHECK INHIBITEUR DE ROUILLE, aérosol

H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H320: Provoque une sévère irritation des yeux.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H600: Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation.

### Conseil de prudence

#### Prévention:

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et des sources d'inflammation. Ne pas fumer.

P211: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251: Un récipient sous pression: Ne pas percer ni jeter au feu, même après usage.

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P261: Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.

P272: Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.

P280: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

#### Intervention:

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P302+P352: CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec beaucoup de savon et d'eau.

P333+P313: En cas d'irritation/éruption cutanée: consulter un médecin.

P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

#### Entreposage:

P410+P412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

#### Élimination:

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

**Dangers non classifiés ailleurs:** Aucune données disponibles.

### Survols des urgences

**Préoccupations immédiates:** Aérosol extrêmement inflammable. Provoque une irritation des yeux. Un contact prolongé et répété avec la peau peut provoquer une légère irritation transitoire. Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané. Les personnes précédemment sensibilisées peuvent éprouver une réaction allergique de la peau avec des symptômes de: rougissement, démangeaisons, œdème et éruption. L'inhalation de buées d'huile peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures. Des résidus huileux dans les poumons peuvent entraîner la fibrose pulmonaire et une fonction pulmonaire réduite. La vapeur réduit la disponibilité de l'oxygène pour respirer.

**Commentaires:** Voir la section 9, 10 pour plus d'information sur les effets physico-chimiques.

Voir la section 11 pour plus d'information sur les effets pour la santé.

Voir la section 12 pour plus d'information sur les effets physico-chimiques.

L'étiquetage du contenant n'inclura peut-être pas les éléments précités. L'étiquetage précité s'applique aux produits utilisés seulement pour usage industriel / professionnel.

Les produits de consommation devraient être étiquetés conformément au Règlement Canadien sur les Produits Chimiques et Conteneurs de Consommation et aux Règlements de la Commission de Sécurité des Produits. L'étiquetage des produits de consommation ont préséance sur l'étiquetage canadien SIMDUT 2015 et la Norme de Communication de Risques OSHA Hazcom 2012.

## 3. COMPOSITION / INDICATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant (l'ingrédient non dangereux)	55 - 59	64742-65-0

## 1043 RUST CHECK INHIBITEUR DE ROUILLE, aérosol

Propane	16 - 17	74-98-6
Isobutane	7 - 8	75-28-5
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant (l'ingrédient non dangereux)	5 - 9	64741-88-4
Huiles minérales (pétrole) (l'ingrédient non dangereux)	3 - 7	8042-47-5
Acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium	3 - 7	61789-86-4
Essences minérales	1.5 - 2.5	8052-41-3

**Commentaires:** À la connaissance actuelle du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent qui pourrait être classifié et contribuer à la classification du produit et donc nécessiterait d'être déclaré dans cette section.

### 4. MESURES DE PREMIERS SOINS

**Contact des yeux:** Rincer soigneusement les yeux avec une grande quantité d'eau claire pendant au moins 15 minutes, en soulevant de temps à autre les paupières supérieures et inférieures. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

**Contact de Peau:** Se laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. Retirer tout vêtement contaminé et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

**Ingestion:** Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Faire boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais rien administrer par voie buccale à une personne inconsciente. Obtenir de l'aide médicale.

**Inhalation:** Si affecté par l'inhalation des brouillards de pulvérisation, déplacer à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

#### Signes et Symptômes d'Exposition Excessive

**Contact des yeux:** Moyennement irritant pour les yeux. Un contact prolongé et répété avec les yeux peut provoquer une légère irritation transitoire. Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

**Contact de Peau:** Cette substance n'est généralement pas irritante et est seulement légèrement irritante pour la peau. Un contact prolongé et répété avec la peau peut provoquer une irritation cutanée caractérisée par une dermatite ou une acné imputable aux huiles. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, oedèmes, sécheresse et gerçure de la peau. May cause sensitization by skin contact. Les personnes précédemment sensibilisées peuvent éprouver une réaction allergique de la peau avec des symptômes de: rougissement, démangeaisons, œdème et éruption. Pour les personnes ayant développé une sensibilisation de la peau, ces symptômes peuvent apparaître suite à un contact avec une très petite quantité de produit liquide.

**Ingestion:** Peut causer de l'irritation. Les symptômes de l'ingestion peuvent inclure la douleur abdominale, la nausée, le vomissement et la diarrhée.

**Inhalation:** L'inhalation de concentrations élevées des brouillards de pulvérisation peut être dangereuse. Éviter d'inhaler brouillard. L'inhalation de buées d'huile peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures. Des résidus huileux dans les poumons peuvent entraîner la fibrose pulmonaire et une fonction pulmonaire réduite. Des concentrations élevées de vapeur peuvent remplacer l'oxygène dans espaces clos et causer l'asphyxie.

**Notes à l'intention du médecin:** Le traitement de la surexposition sera basé sur le contrôle des symptômes et la condition clinique du patient.

**Informations supplémentaires:** Aucunes données disponibles.

### 5. MESURES DE COMBAT DES INCENDIES

**Propriétés inflammables:** Aérosol extrêmement inflammable. Peut spontanément former des mélanges détonants au point d'éclair ou au-delà. Le produit peut être mis à feu par décharge statique.

**Moyens D'Extinction:** Utiliser de la mousse d'alcool, du dioxyde de carbone, ou une vaporisation d'eau pour

## 1043 RUST CHECK INHIBITEUR DE ROUILLE, aérosol

combattre les incendies dans lesquels ce matériau est impliqué.

**Produits De Combustion Dangereux:** En cas d'incendie, des gaz irritants et très toxiques peuvent être dégagés par décomposition thermique ou combustion.

**Procédures de Combat Contre le Feu:** La pression à l'intérieur des récipients peut monter en cas d'exposition à la chaleur (au feu).

**Équipement de Combat Contre le Feu:** Comme pour tout incendie, porter un dispositif respiratoire autonome (à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH [Mine Safety and Health Administration/National Institute for Occupational Safety and Health = Régie de la Santé et de la Sécurité des Mines/Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail] ou équivalent) et une tenue de protection complète.

**Sensibilité aux décharges statiques:** Le produit est sensible aux décharges statiques.

**Sensibilité aux impacts mécaniques:** Le produit est probablement sensible aux impacts mécaniques. Ne pas perforer le contenant. Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer au-dessus de 120 °F (49 °C).

### 6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

**Petit Écoulement:** Les particules très fines pouvant provoquer un feu ou une explosion, éliminer toutes les sources d'ignition. Circonscrire la fuite de liquide avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser de matière combustible comme la sciure. Balayer le matériau en veillant à ne pas soulever de poussières. Le placer dans un conteneur approprié en vue de son élimination et fermer hermétiquement.

#### Précautions au Niveau de L'Environnement

**Écoulement Dans L'Eau:** Ne pas vidanger dans un égout.

**Écoulement Sur La Terre:** Ne pas laisser s'écouler dans un égout pluvial ou une rigole se déversant dans un cours d'eau.

**Équipement Spécial De Protection:** Immédiatement nettoyer les écoulements en observant les précautions du chapitre 8 sur l'Équipement de Protection (Protective Equipment).

### 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Procédures Générales:** Respecter tous les règlements nationaux, provinciaux et locaux sur l'entreposage, la manipulation, la distribution et l'élimination des liquides inflammables. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

**Manipulation:** Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer au-dessus de 120 °F (49 °C). Utiliser seulement dans une zone bien ventilée. Ne pas utiliser en présence de flamme nue ou d'étincelles. Ne pas perforer le contenant. Ne pas respirer les vapeurs ou les brouillards d'aérosol. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Se laver avec soin après la manipulation.

**Entreposage:** Éviter chaleur et flammes. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas incinérer.

### 8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

## Règles d'Exposition

COMPOSANTES DANGEREUSES SELON OSHA / SIMDUT 2015				
Nom chimique	Les Limites d'Exposition Professionnelle			
			ppm	mg/m <sup>3</sup>
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant (l'ingrédient non dangereux)	NET/PEL de l'OSHA	TWA	-- [1]	5 [1]
	CMA de l'ACGIH	TWA	-- [1]	5 [1]
	REL du NIOSH	TWA	-- [1]	5 [1]
STEL		-- [1]	10 [1]	
Propane	NET/PEL de l'OSHA	TWA	1000	1800
	CMA de l'ACGIH	TWA	1000	--
	REL du NIOSH	TWA	1000	1800
Isobutane	CMA de l'ACGIH	STEL	1000	--
	REL du NIOSH	TWA	800	1900
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant (l'ingrédient non dangereux)	NET/PEL de l'OSHA	TWA	-- [1]	5 [1]
	CMA de l'ACGIH	TWA	-- [1]	5 [1]
	REL du NIOSH	TWA	-- [1]	5 [1]
STEL		-- [1]	10 [1]	
Acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium	États-Unis OEL	-	[2]	[2]
Essences minérales	NET/PEL de l'OSHA	TWA	500	2900
	CMA de l'ACGIH	TWA	100	572
<b>NOTES DE BAS DE PAGE DU TABLEAU:</b>				
1. Buées d'huile, minéral				
2. Les limites d'exposition à ce produit n'ont pas été établies aux États-Unis selon OSHA, NIOSH, ACGIH.				

**Contrôles D'ingénierie:** Si les manipulations de l'utilisateur produisent des buées, utiliser une ventilation pour garder l'exposition aux contaminants dans l'air sous des limites d'exposition. Éviter de respirer les bruines; si les ventilations générales ou locales sont inadéquates, les personnes exposées aux bruines devraient porter un masque respiratoire approprié.

## Équipement de Protection Individuelle

**Yeux et Visage:** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Contact de Peau:** Porter des gants résistants aux produits chimiques. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau.

**Respiratoire:** Un masque à gaz filtrant agréé NIOSH/MSHA avec une cartouche ou un boîtier à vapeurs organiques peut être acceptable dans certains cas où les concentrations en suspension dans l'air devraient dépasser les limites de sécurité.

**Tenue de Protection:** Sans objet pour les contenants aérosols.

**Pratiques d'Hygiène au Travail:** Pratiquer une bonne hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Oter rapidement les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant des les réutiliser.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État Physique** : Liquide, sans propulseurs d'aérosol

**Odeur** : Caractéristique

## 1043 RUST CHECK INHIBITEUR DE ROUILLE, aérosol

<b>Seuil Olfactif</b>	: Aucunes données disponibles.
<b>Apparence</b>	: Aérosol
<b>Couleur</b>	: Rouge
<b>pH</b>	: Sans objet
<b>% Composés Volatils</b>	: 26 - 27% p/p
<b>Point d'éclair et Méthode aérosol]</b>	: > 44°C(111°F) creuset fermé [la plus basse valeur connue du concentré aérosol]
<b>Limites d'Inflammabilité</b>	: 0.9 à 7
<b>Température D'Autoignition</b>	: Aucunes données disponibles.
<b>Pression de la Vapeur</b>	: 55 - 75 psig à 20°C
<b>Densité de Vapeur</b>	: > 1 (l'air = 1)
<b>Point d'Ébullition</b>	: Aucunes données disponibles.
<b>Point de Congélation</b>	: Aucunes données disponibles.
<b>Point de Fusion</b>	: Aucunes données disponibles.
<b>Solubilité dans l'Eau</b>	: Presque insoluble
<b>Taux d'Évaporation (Acétate de n-butyle = 1)</b>	: > 1
<b>Densité</b>	: 0.84-0.90 g/ml à 20°C
<b>Notes:</b>	Une estimation de la densité du concentré aérosol.
<b>Viscosité</b>	: 120 à 160 cSt à 23°C
<b>Contenu de COV</b>	: 26 - 27% p/p
<b>Propriétés Oxydantes</b>	: Aucun
<b>Commentaires:</b>	Aucun

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Risque Réactif** : Non

**Polymérisation Dangereuse:** Occurrence peu probable.

**Stabilité:** Stable.

**Conditions à Éviter:** Tenir loin des flammes et de tout objet produisant des étincelles. Ce contenant peut exploser s'il est chauffé.

**Réactions Dangereuses Possibles:** Aucunes données disponibles.

**Produits de Décomposition Nocifs:** Monoxyde de carbone et autres gaz toxiques.

**Matériaux Incompatibles:** Matériaux oxydants.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Toxicité aiguë**

**1043 RUST CHECK INHIBITEUR DE ROUILLE, aérosol**

Nom chimique	DL <sub>50</sub> orale mg/kg (rat)	DL <sub>50</sub> cutanée mg/kg (lapin)	CL <sub>50</sub> par inhalation mg/l
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant (l'ingrédient non dangereux)	> 5000	> 5000	>5.0(rat;4h - brouillard de pulvérisation)
Propane	Sans objet	Sans objet	>800,000 ppm (rat,15m) [>1443 mg/L]
Isobutane	Sans objet	Sans objet	658(rat;4h) 570,000 ppm (rat;15m) 680(souris;2h)
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant (l'ingrédient non dangereux)	> 5000	> 5000	>5.0(rat;4h - brouillard de pulvérisation)
Acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium	> 2000	> 2000	Aucunes données disponibles.
Essences minérales	> 5000	> 3000	8.5(rat;8h) >5.5(rat;4h)

**Toxicité cutanée aiguë DL<sub>50</sub>:** Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la toxicité cutanée aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

**Toxicité orale aiguë DL<sub>50</sub>:** Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Orale Aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

**Toxicité par inhalation aiguë CL<sub>50</sub>:** Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Aiguë par inhalation ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >20 mg/l/4h (vapeurs) and >5 mg/l/4h (buées).

**Remarques:** < 5% du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

Aucune information toxicologique supplémentaire n'est disponible pour ce produit en tant que tel. (Consulter les informations concernant la toxicité des composants).

**Irritation cutanée / Corrosion cutanée:** Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à l'irritation cutanée ne sont pas respectés. Cette substance n'est généralement pas irritante et est seulement légèrement irritante pour la peau. Un contact prolongé avec ce produit peut causer une réaction allergique cutanée. Les personnes précédemment sensibilisées peuvent éprouver une réaction allergique de la peau avec des symptômes de: rougissement, démangeaisons, œdème et éruption.

**Irritation oculaire / Lésions oculaires graves:** Le mélange est classifié comme: Irritant oculaire, catégorie 2B, sur la base des données des ingrédients. Provoque une sévère irritation des yeux. Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer douleur, lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

**Sensibilisant respiratoire / Cutané:** Contient: Acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium. Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané. Le mélange est classifié comme: Sensibilisateur Cutané, catégorie 1, sur la base des données des ingrédients ( $\geq 0.1\%$  des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A ou  $\geq 1.0\%$  des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, sous-catégorie 1B). Un contact prolongé avec ce produit peut entraîner rougeur, boursoufflement, éruption squameuse ou cloques. Pour les personnes ayant développé une sensibilisation de la peau, ces symptômes peuvent apparaître suite à un contact avec une très petite quantité de produit liquide.

Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la sensibilisation respiratoire ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A et < 1.0% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, sous-catégorie 1B).

**Mutagénicité sur les cellules germinales:** Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Mutagénicité des Cellules Germinales ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients

## 1043 RUST CHECK INHIBITEUR DE ROUILLE, aérosol

classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 1A ou 1B et <1.0% des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 2).

### Carcinogénicité

Nom chimique	Statut NTP	Statut CIRC	Statut OSHA	Autre
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant (l'ingrédient non dangereux)	--	--	--	--
Propane	--	--	--	--
Isobutane	--	--	--	--
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant (l'ingrédient non dangereux)	--	--	--	--
Acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium	--	--	--	--
Essences minérales	--	--	--	--

**Remarques:** Les huiles minérales de ce produit sont hautement raffinées. Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Cancérogénicité ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés classifiés comme Cancérogènes, catégorie 1 ou 2). Les huiles minérales de ce produit sont hautement raffinées et classifiées: Preuves insuffisantes de cancérogénicité des huiles hautement raffinées - IARC 1987. Ce produit est formulé à base d'huiles minérales comportant < 3% w/w extractibles pour le total des composés polycycliques aromatiques (PAC) tel que mesuré à l'aide de IP 346.

**Toxicité pour la reproduction:** Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité pour la Reproduction ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Toxicité pour la Reproduction, catégorie 1 ou 2).

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique:** Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, ne sont pas respectés (< 1.0% des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 1 ou 2 et < 20% de la somme de tous les ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3).

**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées:** Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, ne sont pas respectés (< 1.0% des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 1 ou 2).

**Danger par aspiration:** Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant aux Risques d'Aspiration ne sont pas respectés (< 10% des ingrédients classifiés comme Risques d'Aspiration, catégorie 1 et/ou viscosité du mélange > 20.5 mm<sup>2</sup>/s à 40 °C).

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Données sur l'Environnement:** Aucunes données disponibles.

**Information Écotoxicologique:** Aucunes données disponibles.

**Bioaccumulation/l'Accumulation:** Aucunes données disponibles.

**Distribution:** Aucunes données disponibles.

**Toxicité Aquatique (Aiguë):** Aucunes données disponibles.

**Information sur l'Évolution Chimique:** Aucunes données disponibles.

## 13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

**Méthode d'Élimination:** Respecter les réglementations locales, nationales ou internationales relatives au traitement des déchets dangereux et au traitement des conteneurs. Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts.



## 1043 RUST CHECK INHIBITEUR DE ROUILLE, aérosol

**Élimination du Produit:** Lorsque le contenant est vide, bouton-poussoir pour réduire toute la pression et disposer du récipient et du contenu non utilisé conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

### 14. INFORMATIONS REGARDANT LE TRANSPORT

#### DOT (Département des Transports)

**Nom Propre d'Expédition** : Aérosols, Inflammable

**Classe/Division de Danger Principal:** 2.1

**Numéro UN/NA** : 1950

**Groupe d'Emballage** : N/AP

**Autres Informations sur l'Expédition:**

Avec un emballage intérieur < 1.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée selon DOT 173.306.

#### Manifeste (OMI/IMDG)

**Appellation Réglementaire** : Aérosols

**Numéro UN/NA** : 1950

**Classe/Division de Danger Principal:** 2.1

**Groupe d'Emballage** : N/AP

**Polluant Marin** : Aucun

**Étiquette** : Aucun

**Remarque:** Avec un emballage intérieur < 1.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

#### Règlement sur le Transport de Marchandises Dangereuses au Canada

**Appellation Réglementaire** : Aérosols, Inflammable

**Numéro UN/NA** : 1950

**Classe/Division de Danger Principal:** 2.1

**Groupe d'Emballage** : N/AP

**Note TMD:**

Avec un emballage intérieur < 1.0 L, cette composante peut être expédiée comme Quantité Limitée selon TMD Section 1.17.

### 15. INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION

#### ÉTATS UNIS

##### Catégorie de Risque de la Section 311/312 de la SARA

**311/312 DANGERS POUR LA SANTÉ:** Irritation oculaire., Asphyxiants simples, Sensibilisation de la peau

**311/312 Les dangers physiques:** Aérosols inflammables, Gaz sous pression

##### Les Produits Chimiques Toxiques de la Section 313 d'EPCRA:

Ce produit ne contient aucun produit chimique toxique répertorié excédant les niveaux de seuil de déclaration établis par SARA Titre III, Section 313.

##### EPCRA Section 302 Extremely Hazardous Substances

###### EPCRA Status:

Ce produit ne contient aucune substance extrêmement dangereuse répertoriée sujette aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

##### CERCLA Substances Dangereuses et Quantité Reportable (QR)

**Statut selon le CERCLA:**

Ce produit ne contient aucune substance dangereuse répertoriée par CERCLA.

**TSCA (Acte sur le Contrôle des Substances Toxiques)****Statut Selon le TSCA:**

Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

**LPA 112(b) Polluant d'Air Dangereux****LPA 112(r) - La Liste de Substances pour la Prévention des déversements accidentels de produit chimique:**

Ce produit ne renferme pas de produits chimiques sous réserve de l'exigence de divulgation de CAA 112(b).

Ce produit renferme les produits chimiques suivants sous réserve de l'exigence de divulgation de CAA 112(r).

Nom	No CAS	La Quantité seuil (QS)
Propane	74-98-6	10,000
Butane	75-28-5	10,000

**Proposition 65 de la Californie:**

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de la Californie comme causant le cancer, des malformations congénitales ou toutes autres anomalies de reproduction.

**Norme de Communication de Risque de l'LSST (29 CFR 1910.1200):**

Statut OSHA: Produit Dangereux (voir Section 2 pour détails).

Ce produit a été classifié selon les critères de risque des Normes sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA -USA et la Fiche de Données de Sécurité comporte toutes les informations requises par la Norme sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses d'OSHA (HazCom 2012).

**CANADA****Symbole et Classification de Danger pour le SIMDUT**

Voir la section 2 pour plus d'information.

**Statut de Normalisation selon le SIMDUT:**

Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).

**Classification de SIMDUT:**

Statut SIMDUT 2015 (Canada): Produit dangereux (Voir la section 2 pour plus d'information).

**LCPE - L'Inventaire National des Rejets de Polluants (INRP):**

Nom	No CAS	No Partie INRP
Solvant Stoddard	8052-41-3	5 (COV)
Propane	74-98-6	5 (COV)
Butane (tous les isomères)	75-28-5	5 (COV)

**Liste des Substances Domestiques (DSL) / Liste des Substances Non-Domestiques (NDSL):**

## 1043 RUST CHECK INHIBITEUR DE ROUILLE, aérosol

Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

**Commentaires** La Teneur en COV -- Voir la section 9.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

**Raisons de Délivrance:** La Fiche de Données de Sécurité a été mise à jour.

**Approuvé Par:** Jim Gordon **Titre:** Chimiste de R&D

**Préparé Par:** Conformité réglementaire

**Date De Révision:** 2019/11/18

**Pour Information Contacter:** 905-670-5411

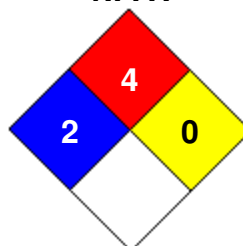
**Sommaire des Révisions:** Cette fiche signalétique remplace le 2019/11/18 FS.

#### CLASSIFICATION POUR LE HMIS

<b>SANTÉ</b>	*	2
<b>INFLAMMABILITÉ</b>		4
<b>RISQUE MATÉRIEL</b>		0
<b>PROTECTION PERSONNELLE</b>		E

#### CODES POUR LE

#### NFPA



**Classification d'entreposage NFPA 30 / 30B:** Aérosol de niveau 3

**Notes Supplémentaires du Fabricant:** Aucun

**Sources de Données:** Pas disponible

#### Informations Supplémentaires pour la FDS:

N/AV Pas disponible

N/AP Sans objet

ND Pas encore déterminé

ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux

LPA La Loi sur la Propreté de l'Air

RPCC Le Règlement sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation

LCPE La Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement

CERCLA La Loi sur l'Intervention, l'Indemnisation et la Responsabilité en Matière d'Environnement

EPCRA La Loi sur la Planification des Interventions d'urgence et sur le Droit de Savoir de la Communauté

IARC Association Internationale pour la Recherche sur le Cancer

MSHA Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines

NIOSH Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail

NTP Programme Nationale de Toxicologie

LSST La Loi sur la Sécurité et la Santé au Travail

SARA La Loi Portant Modification et Réautorisation du Fonds Spécial pour l'Environnement

SIMDUT Système d'Information sur les Matériaux Dangereux pour le Travailleur

**Déclarations Générales:** Aucun

**Commentaires:** Aucun

**Dénégation de Responsabilité du Fabricant:** L'information ci-incluse est basée sur des données considérées exactes. Aucune garantie n'est précisée ni impliquée concernant l'exactitude de ces données ou des résultats obtenus en utilisant ces données. Aucune responsabilité n'est assumée pour toute blessure personnelle ou pour tout dommage de propriété causés par le matériel aux acheteurs, aux utilisateurs ou aux tiers. Ces acheteurs ou utilisateurs utilisent le matériel à leurs risques.